

Conditions et Modalités d'inscriptions

Avoir au moins 16 ans au 1er jour de l'entrée en formation
BAFA

Possibilité d'un entretien d'information (téléphonique ou sur rendez-vous) sur les modalités d'inscriptions, les cursus BAFA/D, les aides financières, contenus des formations, méthodes, finalité & débouchés, aide à l'inscription en ligne (...)

1. Inscription en ligne sur le site :
<http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd>
2. Envoi ou dépôt de la fiche d'inscription Poinfor et Annexes.
3. Suite à l'inscription définitive, un courrier précisera l'adresse précise du lieu de la session, ses moyens d'accès et les horaires

Infos pratiques

Coût :

- Formation générale : 480€
(230€ avec la bourse CAF Aube)
- Approfondissement : 390€
(140€ avec la bourse CAF Aube)

Lieu : Troyes ou agglomération

Restauration : Demi-pension (repas du midi inclus)

Contact :

@ laurent.nicolleau@poinfor.org

☎ 03 25 70 47 47

🌐 www.poinfor.org

poinfor
la formation tout au long de la vie

BAFA

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

Le BAFA permet d'encadrer des enfants et adolescents en accueils collectifs (centres de loisirs, séjours de vacances, périscolaire...) dans le cadre d'une mission éducative.



Calendrier sessions 2026

Formation Générale - 8 journées en discontinu

- Du 17 au 20 février et du 23 au 26 février 2026 - 2x4 jours
- Du 22 au 26 juin et du 29 juin au 1er juillet 2026 - 5+3 jours
- 2ème semestre 2026 : dates à venir

Session d'Approfondissement - 6 journées

- 14 au 17 avril + 20 au 21 avril 2026 - 4+2 jours
- 2ème semestre 2026 : dates à venir

BAFA - 3 étapes

1ère étape – Session de Formation Générale - 8 jours minimum

Acquérir les bases pour encadrer des enfants et adolescents en toute sécurité et comprendre le rôle de l'animateur.

- Comprendre les besoins des enfants et adolescents
- Découvrir le rôle, les responsabilités et la posture de l'animateur
- Apprendre la réglementation et les règles de sécurité physique et morale
- Participer à un projet pédagogique
- S'initier à différentes techniques d'animation (jeux, activités, créativité...)
- Accompagner les temps de vie quotidienne
- Apprendre à travailler en équipe

Dans les 18 mois suivant la 1ère étape

2e étape – Stage pratique - 14 jours minimum

Mettre en pratique les acquis en situation réelle auprès de publics.

- Expérience en accueil collectif de mineurs (centre de loisirs, séjour...)
- Encadrement d'enfants ou d'adolescents
- Mise en application des techniques d'animation
- Découverte du fonctionnement d'une structure
- Stage réalisable en continu ou en plusieurs périodes
- Possibilité de le réaliser dans une ou deux structures

Dans les 30 mois suivant la 1ère étape

3e étape – Session d'approfondissement* - 6 jours minimum

Consolider ses compétences et enrichir sa pratique à partir de son expérience.

- Analyse des situations vécues en stage
- Renforcement des compétences d'animation
- Échanges de pratiques et retours d'expérience
- Actualisation des connaissances (réglementation, posture éducative...)
- Approfondissement d'une thématique au choix

Thèmes proposés pour les sessions d'approfondissement BAFA :

(à reporter sur la fiche d'inscription) : «Petite Enfance – Publics en difficulté», «Gestion de conflits et des situations de handicap», «Animation Péricolaires», «Organiser et animer des Mini-séjours», «Grands jeux et activités exceptionnelles».

(*) A la place de ce stage d'approfondissement, il est possible d'opter pour un stage de qualification (8 jours minimum). Pour plus d'infos cf. www.jeunes.gouv.fr/bafa/bafd

Aides financières

La CAF attribue une bourse générale forfaitaire en fin de formation, sans condition de ressources et quel que soit le régime social d'appartenance.

Formulaire téléchargeable sur le site de la CAF.

La CAF de l'Aube peut attribuer une **bourse complémentaire**, sous certaines conditions inscrites sur le site de la CAF de l'Aube. **En partenariat avec la CAF de l'Aube, notre organisme propose le Tiers Payant aux bénéficiaires : vous ne payez que la différence.**

Sous certaines conditions, les services de la Jeunesse & des Sports, divers services sociaux, les conseils régionaux, le Pôle Emploi, les comités d'entreprise, les employeurs ou les organisateurs d'accueils de loisirs (associations, collectivités...), ... peuvent aider à financer tout ou partie de votre formation.

Et après

- **CPJEPS – Animateur d'Activités et de Vie Quotidienne (AAVQ)**
Première qualification dans l'animation pour encadrer des activités et accompagner les publics au quotidien, notamment les enfants et adolescents.
- **BPJEPS – Animation Socio-Éducative et Culturelle (ASEC)**
Concevoir et piloter des projets d'animation à destination de tous les publics, dans une logique éducative et sociale.
- **BPJEPS – Multi Activités Physiques ou Sportives (MAPST)**
Encadrer des activités sportives variées et développer des projets d'animation autour du sport pour différents publics.